



Mutuelle veut me traiter en justice

Par tournant, le 13/06/2008 à 17:31

Bonjour voila j ai un petit souci avec ma mutuelle .Ma date danniversaire etant le 1 decembre j ai voulu arreter ma mutuelle pour en avoir une autre j ai donc envoyer un courrier 1 moi avant la date (le 30octobre)Il n ont pa voulu prendre ma lettre en consideration pour le motif suivant:il nous faut plus qu un mois pour pouvoir arreter votre prise en charge .Seulement maintenant ayant fait le necesaire aupres de ma banque les prelevement se sont donc arreter .Maintenant il me demande de leur verser la totalité de la cotisation sous peine de poursuite judiciaire que puis je faire ? Merci beaucoup pour votre reponse